

DLA & Territoires

NOVEMBRE 2014
23
SPÉCIAL NUMÉRO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

SOMMAIRE

TERRITOIRES 2-3

L'économie circulaire au service du territoire

ZOOM SUR 4

Penser le développement durable par l'économie circulaire

ENTRETIEN 5

Agnès BANASZUK, aider les associations environnementales à promouvoir l'économie circulaire

EN ACTION 6

Construire une offre de services et adapter ses ressources humaines

REPÈRES 7

Près de 6600 structures accompagnées par le DLA en 2013

ACTUALITÉS 8

L'économie circulaire au service du développement économique

Héritière des philosophes Charles Fourier et Pierre-Joseph Proudhon, la Région Franche-Comté, ses départements et ses communes, perpétuent la tradition de coopération et de mutualisation. L'économie collaborative est ici naturelle. Elle laisse fertiliser et fructifier les innovations de terrain dans tous les domaines : économie, culture, social, la palette est ouverte à toutes les couleurs de l'action citoyenne au service de l'intérêt général. Nous impulsions, nous soutenons, nous encourageons cette forme d'implication issue du terrain.

En sa qualité de stratège mais surtout d'animateur des territoires, la Région puise sa force et donne la sienne aux acteurs. Cette coproduction nous différencie des schémas décisionnels verticaux. Ce lien de confiance ainsi construit ouvre grand les portes à l'innovation économique, environnementale, énergétique, culturelle, sociale, associative. La co-élaboration est un marqueur de toutes nos politiques publiques.

L'économie circulaire fait partie intégrante de cette stratégie de soutien. Des initiatives telles que Juratri, entreprise d'insertion spécialisée dans le recyclage des déchets, ont été rendues possibles en partie grâce au soutien de la Région Franche-Comté.

En tant que Présidente de la Commission Économie sociale et solidaire (ESS) à l'Association des régions de France (ARF), je peux témoigner de l'engagement de bon nombre de régions sur cette thématique, dont le potentiel en matière de développement économique n'est plus à démontrer.

La mutualisation des pensées, permet de construire, ensemble, en concorde et en confiance. Pour l'avenir.

Marie-Guite DUFAY,

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE L'ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ

ÉDITO



Créé en 2002 par l'État et la Caisse des Dépôts, le **Dispositif local d'accompagnement (DLA)** appuie les structures d'utilité sociale créatrices d'emplois dans leur démarche de consolidation et de développement. Le Fonds social européen (FSE) et de nombreuses collectivités locales participent au financement du dispositif. Le mouvement associatif y est associé à travers notamment sa participation au comité de pilotage national. Centre de ressources et d'ingénierie au service du développement de l'ESS, l'**Avise** anime au niveau national le dispositif.

L'économie circulaire au service du territoire

Reposant sur des logiques territoriales fortes et des leviers d'action variés, tels que le réemploi, la réparation, la réutilisation, l'économie circulaire se développe fortement. Le domaine du recyclage est l'un des thèmes de prédilection de cette nouvelle économie. L'action de La Tresse, entreprise d'insertion située en Dordogne, apporte une vision incarnée sur les potentialités offertes par ce concept émergent.

"Au sein du Conseil général, l'économie circulaire est suivie par plusieurs directions : l'économie, l'emploi et la solidarité, ainsi que l'environnement pour les dossiers touchant à l'univers des déchets. Ce mode de travail collégial et transversal nous permet de trouver des solutions et d'agir rapidement. Ainsi, nous avons pu envisager la possibilité d'une aide financière au projet de développement de La Tresse, qui sera présentée prochainement à l'approbation des élus. Le Conseil général travaille très étroitement avec La Tresse. Nous sommes associés aux comités de pilotage. Un dialogue régulier est établi ce qui nous permet de trouver des solutions adaptées, tout en répondant aux attentes de chacun. C'est une collaboration exemplaire".

Jean Luc PUJOLS,
Chargé de mission à la direction de l'agriculture et de l'environnement du Conseil général de la Dordogne



© Richard Poyeau

Située dans la vallée de l'Isle, La Tresse est née en 2008. Sa mission principale est la valorisation des déchets textiles en s'appuyant sur l'action de publics en difficulté d'insertion. Après six années de fonctionnement, Benjamin Boisseau, son directeur, tire un bilan perceptible *"l'activité a évolué par étapes : l'objectif de départ de 1 000 tonnes de textile collectées et triées est largement dépassé puisque nous atteignons les 2 000 tonnes aujourd'hui. En termes d'emploi, nous sommes aujourd'hui 27 salariés Equivalent temps plein (ETP), nous avons créé 3 à 4 postes supplémentaires chaque année depuis 2008. L'insertion professionnelle des salariés est excellente : nous avons toujours eu plus de 65% de taux d'insertion positif"*. Cette action est d'ailleurs perçue très positivement par les partenaires institutionnels. *"Avant La Tresse, il n'existait pas de collecte de textiles. Cela a donné une impulsion au territoire"* souligne Jean Luc Pujols, chargé de mission à la direction de l'agriculture et de l'environnement du Conseil général de la Dordogne.

Ces résultats sont le fruit d'une politique volontariste qui met notamment l'accent sur les entreprises. *"Grâce au parrainage des salariés par des chefs d'entreprises du bassin d'emploi, nous facilitons les échanges entre salariés et chefs d'entreprises. Nous agissons sur les représentations réciproques qui constituent souvent des freins pour une démarche d'accès à l'emploi"* précise Benjamin Boisseau. Thierry Ravel, Chargé de mission Économie sociale et solidaire (ESS) au conseil régional d'Aquitaine, précise *"cette action crée des passerelles entre deux mondes qui ne se connaissent pas bien. Cela permet à La Tresse de s'intégrer au réseau d'entreprises local. Il est important de créer des liens économiques et complémentaires sur le territoire"*.

La Tresse innove en permanence, trois projets s'imposent aujourd'hui. Afin d'accompagner son développement, La Tresse va déménager. Les instances dirigeantes de La Tresse ont fait le choix de la construction d'un bâtiment neuf. *"La construction se fera dans une zone d'activité proche de*

Ça marche : SCIC* Bois Bocage Energie

Gilles DELAUNAY, Président de la SCIC Bois Bocage Energie

Créée en 2006, la Société coopérative d'intérêt collectif Bois Bocage Energie est implantée principalement dans l'Orne. En gérant durablement la ressource bocagère et en produisant localement une énergie renouvelable, elle inscrit son action dans l'économie circulaire.

Quelle est la situation de la SCIC Bois Bocage Energie aujourd'hui ?

Bois Bocage Energie vise à reconnaître la valeur économique de la haie de bocage. Elle achète du bois déchiqueté auprès des producteurs et le revend à ses clients. Après séchage, ce dernier est utilisé pour le chauffage de petite et moyenne puissance. Notre fonctionnement respecte une éthique forte. Ainsi nous ne produisons pas plus de plaquettes que de pousses annuelles. Notre SCIC a aujourd'hui plus de 100 adhérents. Elle a presque atteint 200 titulaires de parts sociales.

* Société coopérative d'intérêt collectif



En quoi le DLA est-il venu conforter votre développement ?

En quelques années, notre développement s'est traduit par une hausse régulière du chiffre d'affaires qui est passé de 30 000 euros en 2007 à 400 000 euros cette année. Or, la SCIC est gérée par des personnes pleines de bonne volonté, qui ont par ailleurs un "autre" métier. Nous avons donc identifié un certain nombre de pistes de progrès, notamment dans la gestion de l'entreprise. Notre modèle économique est particulier, nous achetons le bois une année en avance et nous souffrons d'un manque de trésorerie. Grâce à l'apport du DLA, nous avons revu notre organisation comptable et notre approche de la trésorerie.

Quelles sont aujourd'hui les perspectives de développement de la SCIC ?

Nous avons un projet important dénommé « bois box énergie » pour lequel le DLA nous accompagne aussi. Il s'agit d'une forme de chaufferie portative à laquelle nous croyons beaucoup. Le DLA nous a permis de sécuriser notre approche juridique, notamment dans la contractualisation, et de conforter notre modèle économique.

TERRITOIRES

“ La Tresse s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'économie circulaire ”

Benjamin BOISSEAU,
Directeur de La Tresse

notre implantation actuelle. Nous avons un projet de territoire, l'idée de nous implanter dans un autre endroit du département ne nous a pas effleurés. Ce choix s'inscrit pleinement dans les valeurs de développement local : création d'emplois locaux, dynamisation du territoire, contribution au développement économique en milieu rural” précise Benjamin Boisseau.

Le recyclage des livres constitue la seconde piste de développement. La Tresse a constaté que des volumes croissants de livres venaient à elle naturellement. Une enquête auprès d'associations partenaires et des points d'enlèvement a permis de constater l'existence d'un important stock de livres. “Nous collectons 5 tonnes de livres par mois que l'on envoie en recyclage en pâte à papier. L'objectif à terme est de collecter, trier, revendre et recycler les livres usagés. Le tout en créant des emplois supplémentaires” explique Benjamin Boisseau. La Tresse a bénéficié de l'appui du DLA pour bâtir les premiers éléments du modèle économique et pour construire de nouveaux partenariats. L'entreprise d'insertion bretonne Book Hémisphères va ainsi accompagner La Tresse pour essaimer son concept en Dordogne.

Dernier projet innovant, La Tresse a ouvert un service d'information pour l'emploi. La première antenne de Pôle Emploi est située à 20 kilomètres et compte tenu des problèmes de mobilité existant, ce service d'accueil des demandeurs d'emploi délivre une première information et oriente vers le service ad hoc.

La Tresse s'inscrit dans un projet ambitieux et durable qui allie développement économique, insertion professionnelle et réponse aux besoins du territoire.

Témoignage

Thierry RAVEL, Chargé de mission Économie sociale et solidaire Dordogne (ESS 24), Conseil régional d'Aquitaine



La région Aquitaine est attachée au développement de l'économie circulaire, une filière d'avenir créatrice d'emplois. Une politique dédiée à la promotion et au soutien de cette économie devrait voir le jour dans les tout prochains mois. La région soutient également l'insertion par l'activité économique depuis plus de 15 ans, en complément de l'action de l'État et du Conseil général de Dordogne.

Cet appui porte sur le projet de la structure et non sur son fonctionnement. Enfin la région Aquitaine est attachée à la

réussite du DLA. Il est donc naturel que nous suivions avec attention le développement de La Tresse ! Située dans la vallée de l'Isle, un territoire particulièrement touché par la crise économique, cette structure crée de l'emploi et génère de la richesse. Par son champ d'intervention dans le recyclage des déchets, La Tresse a su apporter une nouvelle activité sur le territoire. Ce secteur professionnel est complexe et sujet à de possibles revirements. Il est donc nécessaire de se doter de bons outils de production pour se développer. La Tresse a parfaitement compris cela. C'est une entreprise innovante, dynamique avec laquelle la région Aquitaine a su nouer un véritable partenariat.

Ça marche : Associations PEV* et ER**

Marcel SOUCHET, Secrétaire de l'Association PEV

Créée en 1998, l'association Partage Entraide Vitreais gère une boutique solidaire à Vitré (Bretagne). Elle vend des objets récupérés chez les particuliers. Avec l'association Entraide Récupération, qui pour sa part récupère des matériaux, elle a mené un accompagnement collectif particulièrement apprécié.

Comment fonctionnent vos deux associations ?

Nos associations reposent sur 4 salariés permanents et s'appuient sur des bénévoles particulièrement impliqués. Nous remplissons une réelle mission d'utilité sociale. Il existe de forts liens entre nos deux structures.

Pourquoi avez-vous eu recours au DLA ?

Nous étions en pleine réflexion sur le positionnement de nos associations : quelles actions prévoir dans l'avenir ? Quelles activités développer ? Quel mode de gestion mettre en œuvre ? Autant de questions lourdes de sens et d'incidences. De nouveaux administrateurs de l'Association PEV avaient expérimenté les apports du DLA dans d'autres associations. Ils nous ont facilement convaincus de l'intérêt de ce dispositif.



La mission a-t-elle répondu à vos attentes ?

Pleinement. Nous avons clarifié notre situation fiscale et obtenu un rescrit fiscal qui nous exonère de l'assujettissement aux impôts commerciaux depuis le 1^{er} janvier 2014. Nous diversifions nos sources de financement. Nous avons également retravaillé nos statuts qui sont désormais adaptés à notre mode de fonctionnement. Enfin, nous avons pu nouer un partenariat plus fécond avec le syndicat de collecte des ordures ménagères ainsi qu'avec la commune de Vitré. Ce DLA nous a repositionnés et particulièrement motivés. J'en veux pour preuve l'assiduité des administrateurs aux réunions collectives.

Comment voyez-vous désormais le développement des deux associations ?

L'ouverture d'une recyclerie en 2016 sur le territoire de Vitré constitue un vrai enjeu pour nos deux associations. Pour pouvoir envisager sa gestion, elles doivent être au niveau. Grâce à au DLA, nous nous sommes donnés les moyens d'y parvenir.

* PEV : Partage Entraide Vitreais

** ER : Entraide Récupération

ZOOM SUR

Penser le développement durable par l'économie circulaire

Le DLA Alsace, porté par Alsace Active, a appuyé quatre entreprises de la communauté urbaine de Strasbourg par un accompagnement collectif autour du traitement de déchets verts, qui a pris fin en août 2014. Agnès Guth-Costa, directrice de La Régie des écrivains, entreprise d'insertion (EI) et entreprise adaptée (EA), explique comment l'appui du DLA a dépassé ses espérances.



Agnès GUTH-COSTA,

Directrice de
La Régie des écrivains

L'accompagnement collectif DLA de quatre entreprises associatives et coopératives est venu d'un constat commun : la destruction de déchets est très

coûteuse et pose un problème éthique de développement durable. Agnès Guth-Costa, directrice de l'une de ces structures, La Régie des écrivains, s'est fixé un challenge : "Quitte à mettre des sous pour détruire les déchets, mettons le même montant pour valoriser ces déchets."

Pour La Régie des écrivains, accumuler des déchets verts voués à la destruction n'était plus acceptable. Au-delà du compostage, c'est tout le système de traitement des déchets qui a été petit à petit interrogé par le DLA, avec une double exigence : la valorisation des déchets et la création d'emplois. "Le projet qui devait concerner juste le traitement des déchets verts est devenu un projet de traitement et de valorisation des déchets, avec des implications sur le territoire et l'environnement, et des impacts sociaux et économiques : on est dans une démarche développement durable." explique Agnès Guth-Costa.

Les conclusions du DLA illustrent concrètement l'économie circulaire : des plateformes de compostage impliquant des acteurs variés sur le territoire, travaillant ensemble à la valorisation des déchets, générant des activités créatrices d'emploi, en particulier dans l'insertion et le handicap. Le projet implique les communes environnantes, mais aussi un agriculteur volailler de la région : "il s'agit de faire de la valorisation énergétique de déchets verts en tenant compte de ce qui existe sur le territoire." affirme Agnès Guth-Costa, "l'objectif est de disséminer ces plateformes de compostage et d'en faire un modèle économique, social et environnemental. On veut créer quelque chose de totalement et facilement transférable."

Depuis, La Régie des écrivains s'est associée à d'autres structures, dont Alsace Active¹, pour créer un programme européen de formation. Ce dernier s'inspire d'expériences de cinq pays différents et permet une certification pour les employés à bas niveau de qualification dans les déchets verts. L'accompagnement collectif DLA a initié une "magnifique aventure", qui, selon Agnès Guth-Costa, doit continuer.

"D'un collectif de quatre structures sur le territoire de la communauté urbaine de Strasbourg et de Molsheim qui réfléchissent ensemble au traitement des déchets verts, on passe à la valorisation des déchets organiques, tout en se posant la question de l'échelle européenne et d'un programme de formation, avec certification à destination des personnes de bas niveau de qualification. Ça devient tout à fait passionnant. L'accompagnement DLA est fini mais l'aventure continue puisque Alsace Active est partenaire du projet de formation, tout comme l'est le Conseil Général du Bas-Rhin."

Agnès GUTH-COSTA,
Directrice de La Régie
des écrivains

1. Financeur solidaire pour l'emploi membre du réseau France Active

Témoignage

Catherine ZUBER, Conseillère régionale et Présidente de la commission Jeunesse et Économie sociale et solidaire, Région Alsace



À la Région Alsace, nous avons décidé d'agir pour l'économie circulaire : une délibération est passée en juillet pour fixer un cadre à son développement sur le territoire. Cela ouvre des perspectives en termes d'innovation, de protection des écosystèmes et de gains économiques. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui représentent 10,8% de l'emploi salarié en Alsace, ont une place à prendre, en dialogue avec les entreprises classiques. La pertinence et la longévité du dispositif DLA lui permettent de jouer un rôle déterminant dans ce processus. Ce n'est pas un

hasard si la création du DLA régional soutenu par la Région Alsace a lieu aujourd'hui. Cela fait sens pour tous les acteurs concernés, par exemple les structures d'insertion ou du handicap, qui fonctionnent souvent à l'échelle régionale. La force du DLA, c'est d'accompagner les structures dans leurs ambitions, leurs difficultés, au cas par cas, comme Alsace Active le fait. C'est un dispositif transparent qui sait mettre tous les financeurs au cœur de son fonctionnement et de ses enjeux, tout en gardant sa capacité d'adaptation et d'évolution.

Agnès Banaszuk, aider les associations environnementales à promouvoir l'économie circulaire

Récemment mise à l'honneur par le projet de loi sur la transition énergétique, l'économie circulaire revêt de nombreux enjeux. Agnès Banaszuk, Coordinatrice du Réseau prévention et gestion des déchets au sein de la fédération nationale France Nature Environnement, membre du Centre de ressources DLA Environnement, énonce les enjeux en question et conclut sur l'intérêt, pour les associations de protection de l'environnement, de recourir au DLA dans le cadre de leur développement.



Agnès BANASZUK,

Coordinatrice du Réseau
prévention et gestion des
déchets, France Nature
Environnement

Quelle est la vision que France Nature Environnement a de l'économie circulaire ?

Pour France Nature Environnement, l'économie circulaire se développe selon deux "boucles" complémentaires :

- la première "boucle", celle de l'allongement de la durée de vie des produits ; elle correspond aux activités visant à la réduction des déchets, ce qui implique la réparation, le réemploi ou encore la re-fabrication des produits ;
- la seconde "boucle" concerne le recyclage des matériaux qui composent ces produits.

L'économie circulaire répond ainsi à deux objectifs majeurs : réduire l'impact de nos activités sur l'environnement et utiliser de manière efficace les ressources naturelles.

Quels enjeux gravitent autour du développement de l'économie circulaire ?

Pour France Nature Environnement, les principaux enjeux sont :

- La priorisation de l'économie circulaire des produits : il s'agit de soutenir davantage les activités relatives à l'allongement de la durée de vie des produits.
- Le ralentissement du cycle : il faut éviter de verser dans l'écueil "Nos déchets sont des ressources. Produisons plus de déchets pour créer des ressources".
- La territorialisation des activités et le développement du lien social : l'économie circulaire doit également permettre de créer des emplois locaux et de préserver des savoir-faire qui tendent à disparaître.

Quels rôles peuvent jouer les associations environnementales dans l'économie circulaire ?

À ce jour, bien qu'elle soit cadrée par les sept piliers² de l'ADEME, la définition de l'économie circulaire n'est pas pleinement stabilisée. Les associations doivent non seulement se montrer vigilantes sur l'utilisation qui est faite de cette notion, mais aussi contribuer à sa diffusion, aux niveaux national et territorial. Toute initiative contribuant à impulser une dynamique locale autour de l'économie circulaire est ainsi la bienvenue. Par exemple, une association désireuse d'interpeller les acteurs du territoire sur l'importance de la réparation peut être aidée dans la construction et la consolidation d'un projet concret allant dans ce sens (organisation d'une journée, d'actions de sensibilisation...).

Pour en savoir davantage sur l'économie circulaire, rendez-vous sur le site de France Nature environnement, www.fne.asso.fr

"Parce qu'elles sont bien implantées dans le tissu local, les associations environnementales ont la possibilité de promouvoir une culture de l'économie circulaire au sein de leur propre territoire en interpellant, par exemple, le plus grand nombre possible d'interlocuteurs (collectivités, conseils régionaux, conseils généraux, représentants des ministères en région...), mais aussi en lançant des initiatives innovantes (comme la mise en commun d'objets par exemple). En accompagnant ces structures dans le montage de leurs projets, le DLA contribue lui aussi à l'essor de l'économie circulaire à l'échelle locale."

Agnès BANASZUK,
Coordinatrice du Réseau
prévention et gestion des
déchets, France Nature
Environnement

2. Selon l'ADEME, les sept piliers de l'économie circulaire sont les suivants : l'approvisionnement durable, l'éco-conception, la consommation responsable, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de fonctionnalité, l'allongement de la durée de vie d'usage, le recyclage.

Construire une offre de services et adapter ses ressources humaines

La Feuille d'Érable, entreprise de récupération et revalorisation de papiers et d'emballages, a bénéficié de deux accompagnements DLA depuis sa création, fin 2005. Retour sur deux épisodes aussi nécessaires que stratégiques dans le développement de la structure.

“Le DLA est un très bon dispositif pour qui n'a pas les moyens de financer du conseil ou pour des entreprises d'insertion comme la mienne qui n'ont pas, non plus, les ressources en interne. Toute vision extérieure est en outre salutaire dans la mesure où elle permet, à un moment donné, de faire bouger les lignes pour être plus rentable économiquement et amplifier son impact social. Grâce à ces deux accompagnements, nous avons pu tenir notre ligne de conduite basée sur une logique de proximité : faire de la collecte multi-filières sur un périmètre étroit, pour redistribuer en local.”

Jean-Pierre GUILBERT,
Gérant de La Feuille d'Érable

Créée en septembre 2005, La Feuille d'Érable est une entreprise de collecte et de valorisation des emballages professionnels (essentiellement papiers, cartons, plastiques). Son activité se déploie sur deux sites : à Montpellier et dans le Pays Cœur d'Hérault. Agréée entreprise d'insertion (EI) par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), elle emploie aujourd'hui une douzaine de salariés, parmi lesquels quatre permanents et des employés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Jean-Pierre Guilbert, gérant de La Feuille d'Érable, décide, dès 2009, de faire appel au DLA 34 (Hérault) afin de mieux définir le positionnement de sa structure sur le marché : *“Ce premier accompagnement nous a permis de construire notre offre de services, de travailler sur notre site Internet et d'élargir notre cible. Nous avons également mis en place une démarche à laquelle je n'aurais pas pensé sans l'intervention du DLA : lancer une enquête de satisfaction en ligne auprès de nos clients. Nous avons été galvanisés par les résultats de ce sondage, puisque 90% de nos clients se sont dits satisfaits de nos prestations.”*

Dans les années qui suivent, l'activité de l'entreprise est en croissance régulière, impliquant un fonctionnement à flux tendu, notamment pour l'équipe permanente. Conscient de la nécessité d'asseoir correctement les tâches des uns et des autres, de relâcher la pression sur certains mais aussi d'envisager les futures créations de poste, Jean-Pierre Guilbert choisit de faire à nouveau appel au DLA 34 pour bénéficier d'un accompagnement sur les volets organisationnel et GRH : *“En raison du fort développement de la Feuille d'Érable, notre assistante s'est retrouvée contrainte d'absorber de nombreuses tâches, et ce au détriment de sa mission principale de secrétariat et de comptabilité. Ce nouvel accompagnement nous a permis, entre autres, d'acter une création de poste en vue de libérer notre assistante de certaines missions. Ce nouvel emploi, initialement un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), est devenu depuis un poste pérenne”.*

Pleinement satisfait du dispositif Jean-Pierre Guilbert est devenu lui-même consultant pour le DLA. Il a été sollicité à plusieurs reprises pour intervenir sur ses sujets de prédilection, l'insertion et le recyclage.

Témoignage

Catherine ROBLIN,

Chargée de mission Économie sociale et solidaire (ESS), Conseil Général de l'Hérault

En tant que Chargée de mission ESS au sein du Conseil Général de l'Hérault, je participe au comité d'appui chargé d'enrichir le plan d'accompagnement des structures souhaitant bénéficier du DLA. C'est à ce titre que j'avais soutenu en 2013 l'accompagnement de l'entreprise d'insertion La Feuille d'Érable. Le Conseil Général de l'Hérault est en effet un partenaire de longue date du DLA. À la disparition du dispositif Emploi-Jeunes, nous avons souhaité maintenir notre soutien au tissu associatif local. Le DLA nous est alors apparu comme une réponse adaptée

à cet enjeu essentiel. C'est en effet un excellent outil d'ingénierie qui, en outre, participe pleinement à la professionnalisation générale d'un secteur à forte utilité sociale. L'insertion par l'activité économique (IAE) que nous soutenons à travers notre compétence insertion en fait partie. Aujourd'hui, le tissu associatif est confronté à des problématiques de plus en plus complexes. Gageons que le DLA saura lui apporter des réponses toujours plus adaptées à un contexte difficile.

Près de 6600 structures accompagnées par le DLA en 2013³

En 2013, l'activité des DLA est dans la continuité de celle des années précédentes. Retour sur les principaux chiffres du bilan DLA 2013.

“ L'activité des DLA a concerné en 2013 plus de 135 000 emplois, soit au total 562 000 emplois consolidés depuis la mise en place du dispositif en 2003.



106 DLA départementaux ont apporté un appui à 6599 structures en 2013. 73% de ces structures, soit 4849, ont bénéficié d'une prestation de conseil individuelle et/ou collective ("ingénierie" dans le schéma ci-dessous). Ce sont 3514 nouvelles structures qui ont été accueillies par les chargés de mission DLA. Sur les 135 000 emplois concernés par le DLA en 2013, 45% sont des CDI et 55% des CDD.

Majoritairement des associations

96% des structures accompagnées en 2013 sont des associations. Les secteurs les plus représentés parmi les bénéficiaires sont : la culture (19%), l'insertion / emploi (17.3%), la famille / enfance / jeunesse (12.2%), le sport (9.5%) et enfin les services à la personne (8.5%).

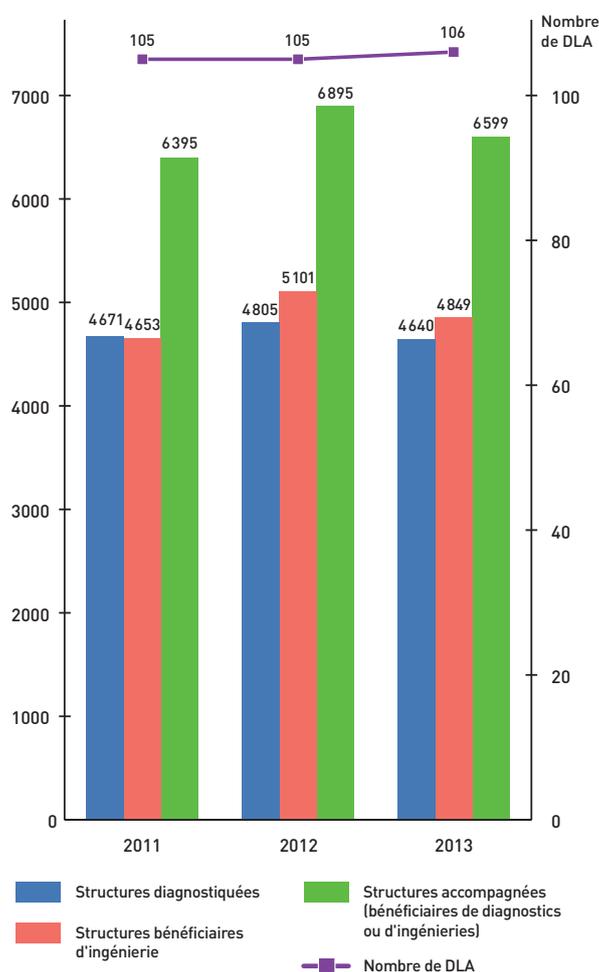
44% des accompagnements sur le projet ou la stratégie de consolidation

La thématique "projet ou stratégie de consolidation de la structure" a représenté 44% des accompagnements en DLA 2013, suivie des questions d'organisation interne, qui représentent une thématique toujours plus importante (22%).

Maintien du budget et progression de la participation financière des collectivités

Le budget global du DLA se maintient. 135 collectivités cofinancent le dispositif en 2013, on compte 25 collectivités supplémentaires. Leur participation financière accompagne sa progression avec une augmentation de presque 7%.

STRUCTURES ACCOMPAGNÉES



Téléchargez le bilan DLA 2013 sur www.avis.org

3. Bilan réalisé par l'Avisé à partir des données renseignées dans l'extranet de suivi du DLA au 24/02/2014.

L'accompagnement des structures et réseaux régionaux

La mission d'accompagnement du DLA régional se traduit par l'élaboration de diagnostics et plans d'accompagnement sectoriels et de filières mais également de structures d'envergure régionale. Entretien sur l'accompagnement des réseaux régionaux avec Emilie Peytavin, chargée de mission DLA régional Aquitaine, porté par l'Association Territoires et Innovation Sociale (ATIS).

Une mise en œuvre progressive

Pour plus de la moitié des DLA régionaux, l'accompagnement de structures d'envergure régionale est une activité nouvelle en 2014. Les objectifs d'accompagnement de ces structures ont donc été fixés de sorte à laisser le temps au DLA régional d'installer cette mission. Des arbitrages ont été réalisés au niveau local afin de définir des orientations prioritaires.

Des fédérations et têtes de réseau régionales demandeuses

Bon nombre de structures régionales sollicitant un accompagnement sont des fédérations et têtes de réseaux associatifs. *"Deux types de demandes apparaissent : soit l'accompagnement de la structure elle-même (sur le modèle économique, l'offre de service à ses adhérents...) soit l'accompagnement de projets régionaux alliant le réseau régional associatif et ses adhérents. Sur ce deuxième type d'accompagnements, les questions abordées sont centrées sur la promotion du secteur, le développement de nouvelles activités, l'innovation..."* explique Emilie Peytavin. Les structures régionales sont demandeuses d'un regard extérieur. Elles apprécient d'avoir un interlocuteur régional qui connaît les acteurs et les problématiques sectorielles régionales.

Un effet domino sur l'activité et l'emploi

L'accompagnement des têtes de réseaux ou fédérations régionales a des effets sur la consolidation des activités et des emplois des structures elles-mêmes et donc de leurs membres. En les aidant à structurer leurs projets, l'accompagnement DLA participe *"à une amélioration de la réponse qu'elles peuvent apporter à leurs adhérents en termes de formation, d'accompagnement ou de représentation. Il est également très important de favoriser les échanges entre les réseaux régionaux associatifs qui ont un métier similaire sur des secteurs d'activités différents"* ajoute Emilie Peytavin.

RESSOURCES EN LIGNE



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET INNOVATION SOCIALE : 5 ÉTUDES DE CAS

A travers l'analyse de cinq initiatives, ces études de cas ont pour objectif de favoriser le changement d'échelle d'initiatives socialement innovantes engagées dans l'économie circulaire.

Réalisées par l'Avise, en partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts, avec le soutien du Fonds social européen, ces études de cas analysent cinq initiatives socialement innovantes répondant aux objectifs de l'économie circulaire. Ces initiatives recouvrent différents piliers de l'économie circulaire : l'écoconception, la réparation, le réemploi, la réutilisation, le recyclage et la valorisation énergétique.

Les cinq initiatives :

- Association API'UP : conception et fabrication de meubles et objets modernes et de qualité à partir de matériaux délaissés.
- Association COPELIS : développement de projets d'insertion dans des activités de réemploi (ressourcerie), d'éco-construction et de maraîchage biologique.
- GROUPE ID'EES : projet industriel de transformation de rebuts de carton en produits de conditionnement et en un matériau isolant écologique.
- Scic ATELIERS DU BOCAGE : valorisation de matériels informatiques et téléphoniques en partenariat avec les opérateurs nationaux de la téléphonie.
- Scop TRI VALLEES : développement de projets collectifs innovants pour traiter les déchets du territoire peu ou mal pris en compte par les opérateurs classiques.



UNE INFOGRAPHIE POUR COMPRENDRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Qu'entend-on en réalité par économie circulaire ? Et quels liens avec l'ESS ? Quelles sont les structures d'utilité sociale engagées dans cette dynamique ? Pour répondre à ces questions, l'Avise et le webzine Say Yess ont réalisé une infographie interactive.

Disponible sur www.avise.org



Avec le soutien de



Cette publication est cofinancée par l'Union européenne.

Directrice de la publication : Cécile Leclair - **Comité éditorial :** Elise Depecker, Jeanne Cornaille, Chloé Fronty - **Rédaction :** Asparagus (Jean Dalichoux), Ohé (Marie Bohner), Gaëlle Saint-Jalmes, Jeanne Cornaille - **Suivi de production :** Laura Malbert **Réalisation :** Agence Samarcande - **Crédits photo :** Frédéric Poussin, Région Alsace, Marie Bohner, Région Franche-Comté, Yves Petit - **Impression :** Nature, sur papier satimat green (50 % de fibres recyclées) - **ISSN :** 1969-167X - **Dépôt légal :** Novembre 2014